

**Zeitschrift:** La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire

**Herausgeber:** Comité central de la Croix-Rouge

**Band:** 17 (1909)

**Heft:** 8

**Rubrik:** Nouvelles de l'activité des sociétés

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 15.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Nouvelles de l'activité des sociétés

### Agrandissement de l'hôpital de la Croix-Rouge à Berne.

Les travaux d'agrandissement de la clinique du Lindenhof avancent normalement; aussi est-il probable que les nouvelles chambres de malades pourront être occupées dès le printemps 1910.

Il est question de bâtir sur l'emplacement d'une partie du jardin de la propriété de la Croix-Rouge, un hôpital militaire. Le Conseil fédéral s'est occupé dernièrement de cette question, et il a décidé de s'intéresser à cette construction par une subvention de vingt mille francs, afin de pouvoir concentrer sur cet hôpital les nombreux malades militaires qui demandent à être suivis de près. Cet hôpital servirait aussi spécialement d'école aux infirmiers militaires qui pourront y faire un stage et acquérir ainsi les connaissances du service hospitalier.

Le service d'hôpital des infirmiers se fait actuellement dans la plupart des infirmeries et hôpitaux de la Suisse, aussi l'unité de l'enseignement en souffre-t-il, il manque même quelquefois totalement! C'est ainsi qu'un infirmier a pu dire — et peut-être avec quelque raison — que pendant son stage dans une infirmerie de district, il n'avait guère appris qu'à cirer les parquets et nettoyer la vaisselle!

Si l'hôpital militaire du Lindenhof se construit, nos soldats sanitaires pourront bénéficier d'un enseignement complet et conforme aux exigences du service de santé actuel.

La question sera du reste présentée aux Chambres fédérales auxquelles un arrêté sera soumis.

**Exercice de campagne à Fribourg.** — Le 20 juin, la Société militaire sanitaire et la Société des samaritains de Fribourg ont organisé un exercice de campagne en commun à la Haute-Croix, sur la ligne de Fribourg à Berne.

La supposition était la suivante: le dernier wagon d'un train ayant déraillé, a été précipité au bas du remblai: à côté des morts, 13 blessés ont été alignés le long de la route, par les soins du personnel du train et des voyageurs restés indemnes. Les membres de la Société militaire sanitaire suisse et des samaritains, mandés immédiatement, ont à faire les pansements d'urgence, improviser des brancards et organiser le transport. Une partie d'entre eux doivent arranger — pendant ce temps — un petit hôpital de fortune.

C'est M. le Dr Weissenbach qui — avec le dévouement et l'entrain qu'on lui connaît — a bien voulu présider à tout ce travail, nouveau pour la plupart des membres. En effet, un tel exercice n'a plus été exécuté à Fribourg depuis bien des années. Malgré leur peu d'expérience, les participants se sont bien acquittés de leur tâche, ils ont, en particulier, improvisé rapidement un brancard roulant (sur 2 bicyclettes) et un char à échelles où ont été couchés les blessés, figurés par quelques jeunes gens.

Les pansements ont été bien appliqués en général, aussi, le directeur de l'exercice et le représentant de la Croix-Rouge, M. le Dr de Buman, président de la Société fribourgeoise de la Croix-Rouge, n'ont-ils pas dû être trop sévères dans leurs critiques. Sans doute que tout n'avait pas été parfait, que le travail avait un peu manqué de cohésion, qu'il aurait fallu s'occuper des cas graves en premier lieu, et ne point transporter des blessés légèrement atteints et qui auraient très bien pu marcher....

Mais c'était, nous l'avons dit, un premier exercice, et les résultats obtenus ont été très satisfaisants. Nous espérons qu'il en suivra bientôt un second où — grâce à l'expérience acquise — le travail de détail et d'ensemble sera irréprochable.

*G. St.*